

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.30%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Versée annuellement, basée sur la valeur nette d'inventaire (VNI), correspondant à 15.00% de la performance de la VNI par action dépassant le «high water mark».
---------------------------	--

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

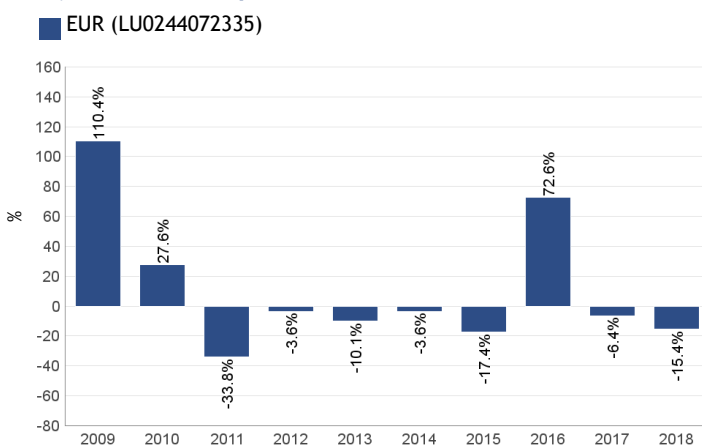
Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut:

- Les commissions de performance (le cas échéant)
- des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée / de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Dans le cas d'une demande de conversion, une commission de conversion de 1 % maximum de la valeur nette d'inventaire des actions de la Catégorie dans laquelle la conversion est demandée peut être facturée par le Fonds, à la discrétion de son Conseil d'administration.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique correspondante du prospectus, disponible dans les bureaux de la société de gestion et en ligne sur www.fundinfo.com, ou www.s-i-a.ch ou encore www.fundsquare.net.

Performances passées



Veillez noter que les performances obtenues par le passé ne constituent pas une indication fiable des résultats futurs.

Les performances passées présentées incluent les frais, à l'exception des frais d'entrée et de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

Cette Catégorie a été lancée le 10/02/2006.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Siège social du Fonds

15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de Gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Représentant en Suisse : FundPartner Solutions (Suisse) S.A., 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse

Agent payeur en Suisse : Banque Pictet & Cie S.A., 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse

Informations supplémentaires

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur, les statuts et les derniers rapports annuel et semestriel du Fonds, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de gestion, de l'Agent représentant en Suisse ou en ligne sur www.fundinfo.com et sur www.fundsquare.net.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet www.group.pictet/fps. Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

Publication des prix

Les dernières valeurs nettes d'inventaire sont disponibles gratuitement sur www.fundinfo.com et auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela pourrait avoir un effet sur vos investissements. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur

la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toutes parts d'un compartiment en parts d'un autre compartiment, moyennant le respect des conditions requises pour accéder à la catégorie, au type ou au sous-type d'actions cibles, sur la base de leur valeur nette d'inventaire respective calculée après la réception de la demande de conversion. Les frais de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'investisseur comme indiqué dans le prospectus. Pour davantage de détails sur le basculement entre compartiments, veuillez vous référer à la rubrique concernée du prospectus.

Informations spécifiques

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la Catégorie d'un Compartiment du Fonds. Pour de plus amples informations sur la ou les autres catégories d'actions ou compartiments, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.